19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	(1) N° de publication : (à n'utiliser que pour les contratades de reproduction)	2 650 904
	21) N° d'enregistrement national :	89 10842
· · · · · ·	51) Int CI⁵ : G 06 K 11/08.	

12

A

2 650 904

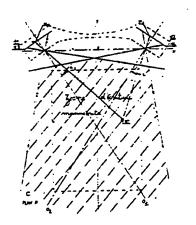
н Н С

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

22 Date de dépôt : 11 août 1989.	(71) Demandeur(s) : ASCHHEIM Raymond et SIMERAY Ja- nick. — FR.
30 Priorité :	
(43) Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 7 du 15 février 1991.	72 Inventeur(s) : Raymond Aschheim ; Janick Simeray.
60 Références à d'autres documents nationaux appa- rentés :	73) Titulaire(s) :
	(74) Mandataire(s) : Raymond Aschheim.

(54) Lecteur automatique instantané.

(5) Lecteur automatique instantané de l'écriture manuscrite en temps réel associant un stylo muni d'une source lumineuse à deux capteurs optiques mesurant la position de la source lumineuse. Les capteurs optiques sont des capteurs angulaires de type barrette CCD. La mesure instantanée de la position du stylo sur le papier permet la mesure des trajectoires d'écriture.



A1

Vente des fascicules à l'IMPRIMERIE NATIONALE. 27, rue de la Convention - 75732 PARIS CEDEX 15

L'invention concerne la réalisation d'un capteur optique susceptible de mesurer avec une grande fréquence et avec précision la position d'une ou plusieurs sources lumineuses ponctuelles situées dans le champ optique du capteur et donc de mesurer la position et le déplacement à chaque instant d'un mobile support de cette ou de ces sources lumineuses.

5 Un tel capteur permet notamment de mesurer la position et les déplacements d'une extrêmité de stylo munie d'une source lumineuse à proximité de la pointe d'écriture. Dans ce cadre l'application est la lecture de l'écriture manuscrite en temps réel, l'enregistrement et l'interprétation sont effectués au moyen d'un logiciel traitant les trajectoires et les vitesses du stylo mesuré par le système.

10 Une autre application d'un tel système concerne une interface utilisateur - système informatique permettant à l'utilisateur en maniant le stylo ou toute autre source ponctuelle de lumière de commander des processus graphiquement et en temps réel. Ce système est utile aux programmes de jeux, aux logiciels de C.A.O. et à certains logiciels de simulation.

Des systèmes de reconnaissance d'écriture en temps réels ont été développés, 15 utilisant des combinaisons de moyens optiques, mécaniques et électroniques. Citons pour mémoire le brevet US 3182291 du 4 mai 65 "Utensil for writing and simultaneously recognising the written symbols" qui detecte les mouvement du stylo devant deux sources de lumières à partir des variations relatives des intensitées lumineuses émises par les deux sources, recues sur le stylo. Le brevet US 4241409 du 23 décembre 1980 "Hand held

20 pen-size calculator " mesure les efforts appliqués sur la mine en cours d'écriture et les interprète. Le brevet FR 82 08634 de M.Sérina décrit un stylo détectant optiquement la direction du dernier segment écrit. Un manque de performances apparait, seule une mesure instantanée et précise de la position de la pointe d'écriture permet une mesure suffisante et exploitable.

25 Description des planches.

- En figure 1, schéma de principe de la géométrie du capteur

- En figure 2, géométrie avec miroir et superposition des images

- En figure 3, description d'un recepteur optique

- En figure 4, courbe de luminosité sur le récepteur en présence d'une source

tumineuseponctuelle.

- En figure 5, traitement du signal du recepteur optique pour extraire la coordonnée de l'image de la source lumineuse.

- En figure 6, Description d'un exemple de l'organigramme de l'electronique de traitement.

35

30

- En figure 7, Exemple de réalisation d'un stylo, de sa source de lumière ponctuelle et du contacteur par pression.

Suivant l'invention, le capteur optique mesure la position instantanée d'une source lumineuse ponctuelle 10 dans son champ optique objet : voir figure 1.

Le champ optique objet C du capteur est dans un plan P, c'est l'intersection des champs optiques des recepteurs optiques 11 et 12 : des secteurs angulaires plans de sommets 11 et 12 et d'angles non spécifiques.

C est la zone d'écriture, où la position d'une source lumineuse peut être mesurée, elle est hachurée . Le plan P est parallèle au support de l'écriture : le contour d'une feuille est représenté en pointillés. Dans le secteur plan les coordonnées sont mesurées par rapport à un système de deux axes X , Y liés au capteur . Les récepteurs optiques 11 et 12 ont des axes de 10 symétries Ojet O2, appelés axes optiques. C'est par rapport à ces axes optiques que que les

- angles a 1 et a 2 des directions relatives de la source 10 sont définis. La relation mathématique entre les angles a 1 et a 2 et les coordonnées cartésiennes x , y de la lumière est univoque et son expression n'apporte rien à la clarté de la description. La mesure des angles a 1 et a 2 permet donc celles des coordonnées x,y de la source 10. Chacun des
- 15 recepteurs optiques est muni d'une lentille permettant de conjuguer leur secteurs angulaires plans respectifs à leurs images respectives sur des supports plans 13 et 14 proches des foyers desdites lentilles. Les images sont des segments dans le plan P contenant les foyers des lentilles. L'image de la lumière est une tache lumineuse sur le segment. Les angles aj et 27 se calculent à partir des abcisses x1 et x2 des taches lumineuses sur le segment, par

 $x_1 = F \operatorname{tang} a_1 \operatorname{et} x_2 = F \operatorname{tang} a_2$.

En figure 2 suivant une projection horizontale en A et verticale en B est représentée une autre géométrie permettant par quatre miroirs 20, 21, 22 et 23 de devier les angles d'ouvertures et par deux lentilles 26 et 27 de superposer les segments images sur un même support plan 28. Le système ne nécéssite alors qu'un recepteur optique en 28. Ainsi, une 25 lumière 10 dans le secteur C est associée à deux angles a₁ et a₂ comme précédemment et à

 $x_1 = F \tan(a_1 - a_0)$ et $x_2 = F \tan(a_2 - a_0)$. deux images sur le segment d'abcisses Il est possible de dissocier les deux taches lumineuses images en interposant sur les

trajets optiques deux cellules planes à cristaux liquides 24 et 25 qui interompent alternativement les trajets droit et gauche. Ainsi les images de la source lumineuse 10 sont 30 alternativement mesurées en x1 et x2. Toute sutre géométrie de système optique comportant une multiplicité de lentilles et de miroirs susceptible de superposer les images sur un segment unique peut également être mise en œuvre, nous ne les décrirons pas toutes.

Le recepteur optique est décrit plus précisément en figure 3. Il comporte une lentille 30, 35 un capteur opto-électronique 31 dans le plan contenant l'image du point de C le plus éloigné et perpendiculaire à l'axe O de la lentille.

20 °

5

Le capteur opto-électronique est un capteur linéaire , une barrette CCD par exemple permettant une mesure échansillonée de l'intensité lumineuse sur le segment image ; ou un recepteur linéaire , permettant une mesure continue de l'intensité lumineuse sur le segment image . Nous allons décrire le fonctionement échantilloné d'une barrette CCD , le même type de traitement s'appliquera continuement à un recepteur linéaire . La barrette CCD est constituée d'unemultiplicité de adiodes receptrices accolées émettant à fréquence fixeun train de n signaux électriques respectivement proportionnels à la quantité de lumière reçue pendant une période par chacune des diodes .

On ne représente pas le système optique avec superposition des segments images. Il 10 comporte deux lentilles, deux miroirs et une barrette CCD ou un recepteur linéaire suivant la géométrie de la figure 2

En figure 4, le profil de la luminosité sur le segment image met en évidence un pic à l'abcisse x correspondant à l'angle a tel que F tg a = x de la source lumineuse. Le sommet de ce pic correspond à l'abcisse exacte de la lumière, il est détecté par la diode N de la CCD. Le

15 signal n dans le train de signaux atteint un maximum correspondant à l'abcisse x du pic tumineux. Une simple detection de maximum de la luminosité permet donc d'enregistrer l'adresse de la diode illuminée, d'en déduire l'abcisse de l'image de la source lumineuse, et de calculer l'angle a de la source lumineuse. Deux recepteurs optiques permettent donc de mesurer pour une source unique 10 deux angles a₁ et a₂ et de calculer la position de la source

20 lumineuse dans la zone C.

5

Le traitement auquel est soumis le signal continu d'un recepteur linéaire est similaire, il consiste à calculer la phase de l'impulsion correspondant à l'image de la source lumineuse par rapport à la commande de synchronisation de début de signal. Cette phase est alors proportionnelle à l'abcisse x mesurée.

- 25 L'inconvénient d'une simple détection de maximum dans la courbe d'échamillonage de la luminosité est qu'une telle détection est facilement bruitée, cequi déplace aléatoirement la position apparente de l'image, que d'autre part l'image de la source lumineuse s'étale sur un grand nombre de diodes contigües car le système n'est pas focalisé, ce qui réduit la sensibilité de la détection, et enfin qu'il est difficile par une telle méthode de mesurer plusieurs maxima
- 30 sur un même echantillonage. Pour ces raisons nous proposons un exemple de traitement de signal de CCD et un exemple d'électronique pour effectuer ledit traitement.

Ce traitement consiste à convoluer simultanément le signal échantilloné représenté en a figure 5 par trois signaux b, c, d en temps réel. Les trois signaux sont à des fréquences de base multiples. Les trois signaux convolués admettent des maxima qui sont moins sensibles

- 35 aux broits, l'effet de l'étalement de la tâche lumineuse est compensé : b filtre une tâche lumineuse étroite, c une tâche moyenne, d une large; et enfin, il est possible de détecter plusieurs maxima d'un même échantillonage convolué ce qui permet la mesure de plusieurs abcisses. Les courbes B et C représentent les résultats de convolution par les fonction b et c de courbes d'intensités lumineuses broitées correspondant à des tâches lumineuses
- 40 respectivement étroites, moyennes et larges.

3

Ces courbes de convolution apparaissent moins bruitées, le maximum correspondant pour le filtre de largeur adéquate à l'abcisse recherchée.

En figure 6, on donne un exemple d'organigramme de l'électronique de traitement en temps reel du signal émis par la CCD, dont la sortie S est un ensemble d'adresses de maxima 5 des échantillonages convolués par les courbes b, c, et d respectivements. Ces adresses sont interprétées par un calculateur qui en déduit la position de la ou des sources lumineuses. L'organigramme comporte une barrette CCD, synchronisée par une horloge H et un compteur C qui commande le début d'échantillonage. Le signal de sortie de CCD est converti par un convertisseur analogique numérique CAN synchronisée avec la CCD; il génère des mots

10 de k bits à la fréquence de l'horloge, c'est le signal lumineux échantilloné. Chaque mot parcourt une série de l mémoires volatiles L respectivement qui constituent un registre à décalage, l étant la largeur du filtre d en nombre de signaux. Pour le schéma présenté on a pris par exemple l = 81. A chaque période une série d'additions et de soustractions de mots est effectuée, ces mots sont acquis en sortie de quelques mémoires L du registre et le résultat

15 de cette sommation est la convolution du signal échamilloné à la période donnée, par la fonction définie par les opérations effectuées sur les différents mots. A la période suivante le registre est décalé et le résultat des opérations est la valeur suivante de la convolution.

Une fonction de convolution étant la somme de groupes de mots qui se suivent, cette somme est renouvelée à chaque décalage des mots en ajoutant à sa dernière valeur connue le 20 dernier mot du groupe et en soustrayant le premier. En procédant ainsi, on obtient en B, C, D les résultats de convolutions pour les trois filtres. Le maximum des trois convolutions est

calculé et comparé au précédant maximum. L'adresse de chaque nouveau maximum supérieur au précédant est stocké dans le registre S. L'adresse finale stockée quand tous les mots ont été convolués donne l'abcisse et l'angle réels de la source lumineuse.

- 25 En figure 7 est décrit un exemple de stylo muni de la source lumineuse détectée. Ce stylo permet une écriture normale sur papier. La source lumineuse n'est allumée que pendant le contact de la mine avec le papier. Ainsi la trajectoire mesurée par le capteur reproduit exactement l'écriture sur le papier, et l'interruption du tracé s'accompagne de l'extinction de la source lumineuse. Le stylo comporte une source lumineuse 71, une mini diode 30 luminescente infrarouge par exemple, une mine de type stylo bille 72 munie de sa réserve
- d'encre, dont l'extrémité métallique est connectée à une pile 73. L'autre broche de la pile est connectée à l'entrée de la diode émettrice. La sortie de diode est connectée à un contacteur 74 que touche la mine quand celle ci appuie sur le papier et se déforme de manière élastique. Le contacteur 74 et la mine métalliques tiennent donc lieu de contacteur par pression. Une fine
- 35 lame ressort 75 maintient le circuit ouvert et la lumière éteinte quand le papier n'appuie pas sur la mine. Suivant l'invention la pile peut être rechargeable, le circuit muni d'un dispositif de régulation du courant traversant la diode et le dispositif contacteur peuvent être de toute autre nature. La source lumineuse peut ne pas être une diode.

Suivant un mode de realisation non exclusif, le capteur comporte un calculateur programmé pour la reconnaissance des caractères manuscrits mesurés et la transmission de l'écriture en caractères informatiques notamment ascii.

5

Revendications

1*) Capteur d'écriture manuscrite constitué

- d'une source lumineuse ponctuelle mobile associée à

- un capteur de mesure muni

5

- de deux capteurs optiques mesurant chacun une coordonnee angulaire dans un plan commun aux-dits capteurs optiques d'une source lumineuse ponctuelle, permettant à tout instant la mesure des deux coordonnées de ladite source lumineuse mobile dans ledit plan lié au-dit capteur de mesure et

6

- muni de l'electronique de traitement.

 2°) Capteur de mesure suivant la revendication 1 caractérise en ce que les deux dits
10 capteurs optiques mesurent l'abcisse de la tache lumineuse image conjuguée de ladite source lumineuse mobile a travers une optique de conjugaison sur un segment image dudit plan.

3°) Dispositif suivant les revendications 1 et 2 caracterise en ce que le dit segment est physiquement constitue d'une barrette CCD, c'est a dire d'un reseau d'une multiplicites de ciodes electro-optique accolees delivrant des charges électriques respectivement proportionelles a

15 l'intensite lumineuse reçue pendant une duree définie.

4') Dispositif suivant les revendications 1 et 2 caracterisé en ce que le dit segment est physiquement constitué d'une barrette lineaire à transfert de charge continu.

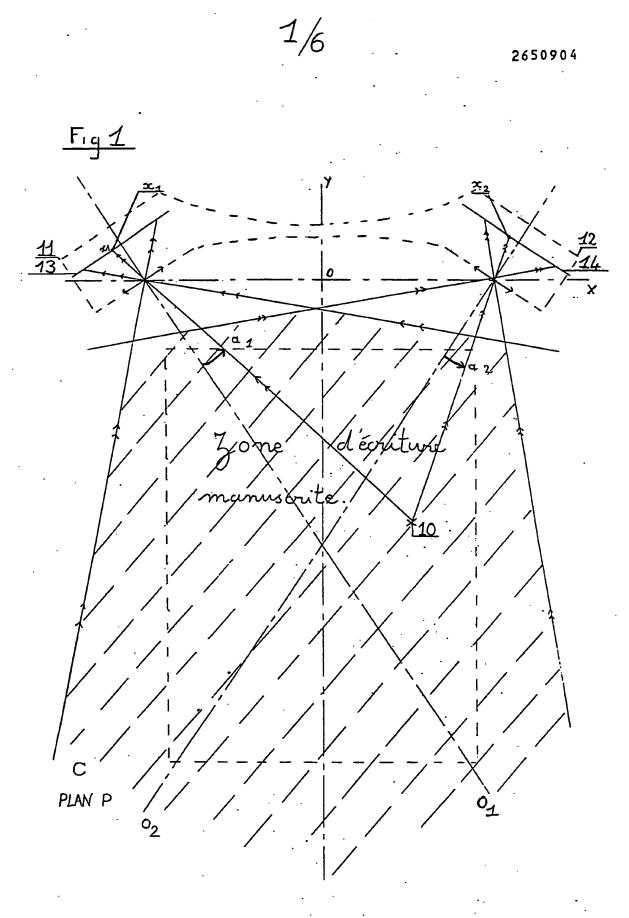
5°) Capteur optique suivant les revendications 1 et 2, 3 ou 4 caractérise en ce qu'il comporte une combinaison de miroirs et de lentilles permettant de superposer les deux images de la source lumineuse sur une barrette unique et d'effectuer les mesures des deux angles sur une barrette unique; les-dites images pouvant etre dissociée par l'interposition sur les trajets optiques d'attenuateurs lumineux à cristaux liquides.

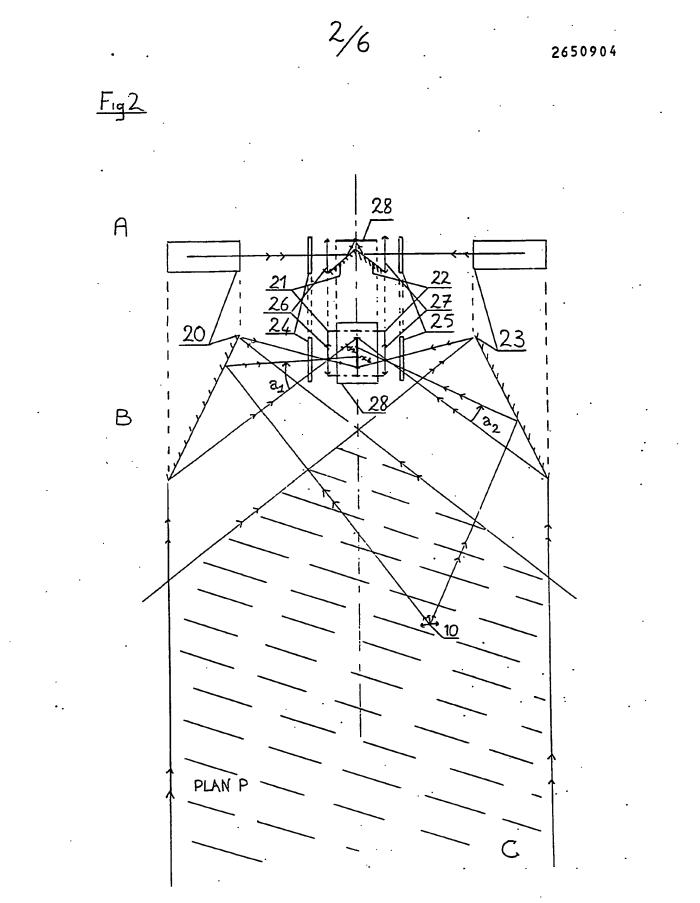
6°) Dispositif électronique de filtrage du signal de la CCD ou de la barrette à transfert de charge associe au capteur suivant les revendications 1 et 2 caracterisé en ce qu'il réalise une 25 convolution du signal emis par la barrette CCD par une ou plusieurs fonctions tests pour obtenir une mesure plus précise de l'abcisse de l'image de la source lumineuse et une détection au rapport signal sur bruit améliore.

 7°) Capteur suivant toute les revendications precédentes caractèrisé en ce qu'il comporte un calculateur programmé pour la reconnaissance des caractères manuscrits mesurés et la transmission
30 del'écriture en caractères informatiques notamment ascii.

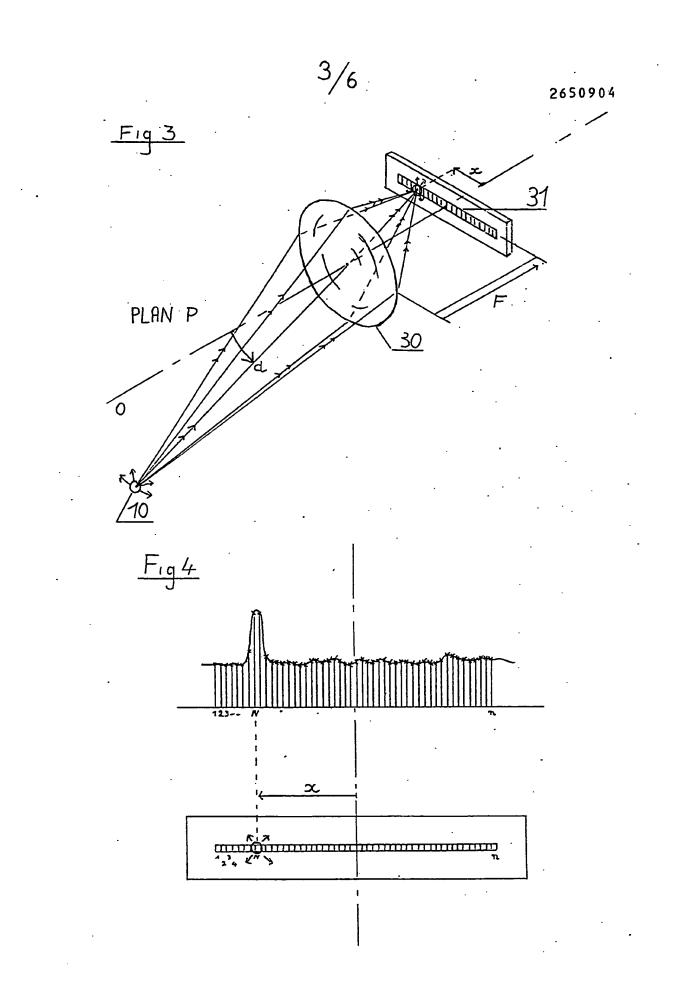
8°) Stylo comportant une source lumineuse ponctuelle suivant la revendication 1, caracterise en ce qu'il est muni d'une batterie rechargeable et d'un contacteur par pression qui permet d'alimenter en courant la source lumineusequand le stylo écrit.

9°) Capteur d'écriture manuscrite caractérisé en ce qu'il associe un capteur suivant les 35 revendications 1, 2 et 3 ou 4 et un stylo suivant la revendication 8



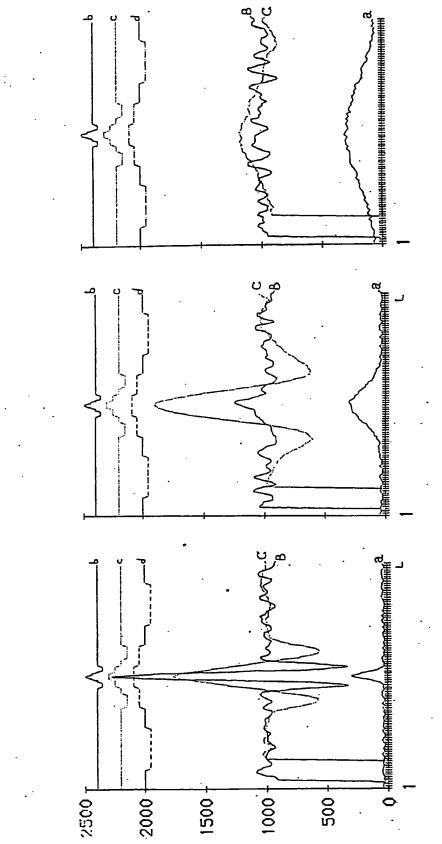


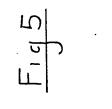
.



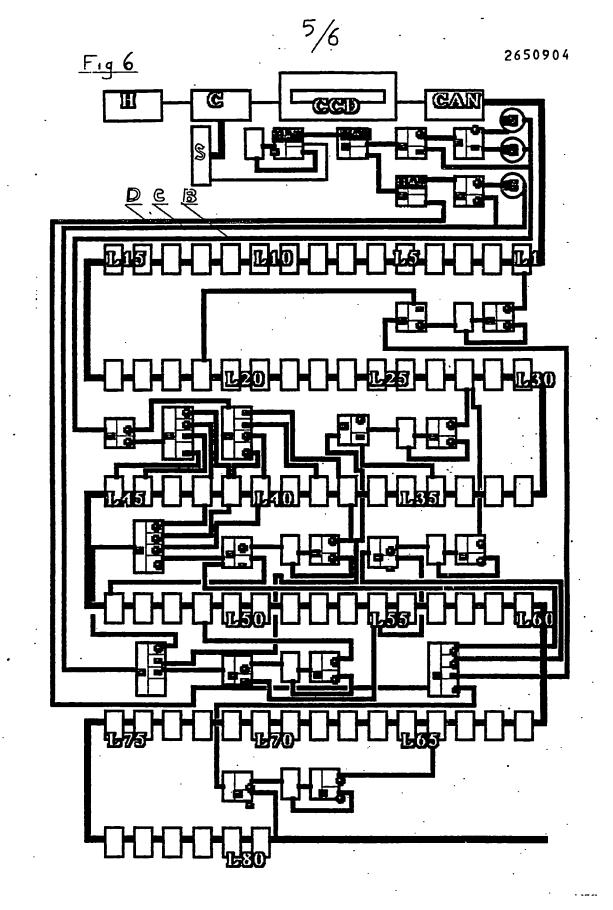






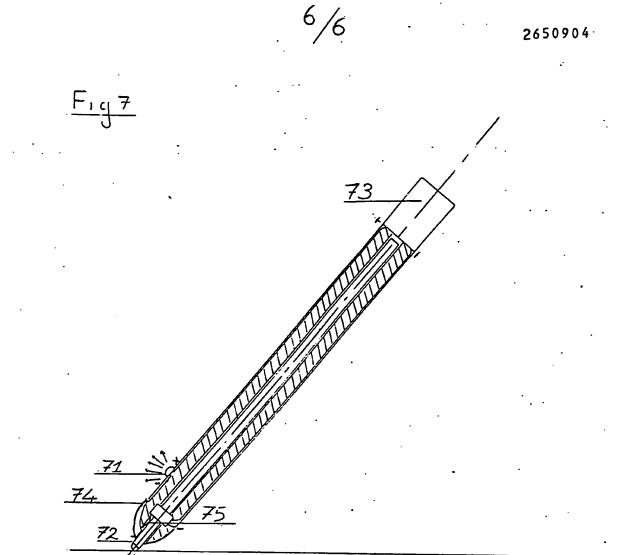


.



· .

. •



This Page is Inserted by IFW Indexing and Scanning Operations and is not part of the Official Record

BEST AVAILABLE IMAGES

Defective images within this document are accurate representations of the original documents submitted by the applicant.

Defects in the images include but are not limited to the items checked:

BLACK BORDERS

□ IMAGE CUT OFF AT TOP, BOTTOM OR SIDES

□ FADED TEXT OR DRAWING

□ BLURRED OR ILLEGIBLE TEXT OR DRAWING

SKEWED/SLANTED IMAGES

COLOR OR BLACK AND WHITE PHOTOGRAPHS

GRAY SCALE DOCUMENTS

LINES OR MARKS ON ORIGINAL DOCUMENT

REFERENCE(S) OR EXHIBIT(S) SUBMITTED ARE POOR QUALITY

• OTHER: _____

IMAGES ARE BEST AVAILABLE COPY.

As rescanning these documents will not correct the image problems checked, please do not report these problems to the IFW Image Problem Mailbox.